

## Personnes prises en charge pour transplantation rénale en 2019

### 1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

([https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport\\_charges\\_et\\_produits\\_-\\_propositions\\_de\\_lassurance\\_maladie\\_pour\\_2022\\_juillet\\_2021.pdf](https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf)).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes identifiées par un GHM (Groupe Homogène de Malades) de transplantation rénale (quel que soit le niveau de sévérité) au cours de l'année n, et/ou personnes identifiées par un acte CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) de transplantation du rein, ou du pancréas et du rein, par laparotomie au cours de l'année n. La transplantation rénale au cours de l'année n prime sur le suivi de transplantation rénale, qui prime sur la dialyse chronique : une personne en suivi de transplantation rénale (avec rejet du greffon), chez qui on redémarre une dialyse puis qui bénéficie d'une transplantation rénale, est considérée comme transplantée au cours de l'année n (et non en suivi de transplantation rénale ni dialysée chronique), du fait des dépenses importantes afférentes à la transplantation rénale.

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

### 2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 3 500 personnes prises en charge pour transplantation rénale, dont 38% de femmes. Les âges moyen et médian sont respectivement de 54 ans et 56 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 7%, dont 29% sont des femmes. Dans l'ensemble, 79% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec la transplantation rénale. Le taux brut tous régimes confondus est de 0,05‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 66 266 700 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 0,05‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,05‰ sont prises en charge pour transplantation rénale, contre 0,04‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 0,07‰ contre 0,04‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts  
des personnes prises en charge pour transplantation rénale par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
<b>Hommes</b>							
Effectif	< 100	200	700	500	500	200	2 200
Taux brut	0‰	0,03‰	0,09‰	0,12‰	0,15‰	0,07‰	0,07‰
<b>Femmes</b>							
Effectif	< 100	200	500	300	300	< 100	1 300
Taux brut	0‰	0,02‰	0,05‰	0,08‰	0,07‰	0,02‰	0,04‰
<b>Total</b>							
Effectif	< 100	400	1 200	800	800	300	3 500
Taux brut	0‰	0,03‰	0,07‰	0,1‰	0,11‰	0,04‰	0,05‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés  
des personnes prises en charge pour transplantation rénale par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	300	0,07‰	0,07‰	200	0,04‰	0,04‰	400	0,05‰	0,05‰
Bourgogne-Franche-Comté	< 100	0,06‰	0,06‰	< 100	0,03‰	0,03‰	100	0,05‰	0,04‰
Bretagne	100	0,07‰	0,07‰	< 100	0,03‰	0,03‰	200	0,05‰	0,05‰
Centre-Val de Loire	< 100	0,08‰	0,08‰	< 100	0,04‰	0,04‰	200	0,06‰	0,06‰
Corse	< 100	0,05‰	0,04‰	< 100	0,06‰	0,06‰	< 100	0,06‰	0,05‰
Grand Est	200	0,06‰	0,06‰	100	0,04‰	0,04‰	300	0,05‰	0,05‰
Guadeloupe	< 100	0,06‰	0,06‰	< 100	0,05‰	0,04‰	< 100	0,05‰	0,05‰
Guyane	< 100	0,06‰	0,07‰	< 100	0,01‰	0,01‰	< 100	0,03‰	0,04‰
Hauts-de-France	200	0,06‰	0,06‰	100	0,04‰	0,04‰	300	0,05‰	0,05‰
Ile-de-France	500	0,08‰	0,09‰	300	0,04‰	0,05‰	700	0,06‰	0,06‰
Martinique	< 100	0,11‰	0,10‰	< 100	0,05‰	0,04‰	< 100	0,07‰	0,07‰
Mayotte	< 100	0,02‰	0,01‰	< 100	0,02‰	0,01‰	< 100	0,02‰	0,01‰
Normandie	100	0,07‰	0,07‰	< 100	0,04‰	0,04‰	200	0,05‰	0,05‰
Nouvelle Aquitaine	200	0,08‰	0,07‰	100	0,04‰	0,04‰	300	0,06‰	0,05‰
Occitanie	200	0,07‰	0,07‰	100	0,04‰	0,04‰	300	0,05‰	0,05‰
Pays de la Loire	100	0,07‰	0,07‰	< 100	0,04‰	0,04‰	200	0,05‰	0,05‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100	0,05‰	0,05‰	< 100	0,03‰	0,03‰	200	0,04‰	0,04‰
Réunion	< 100	0,11‰	0,12‰	< 100	0,05‰	0,06‰	< 100	0,08‰	0,09‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

### 3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité  
des personnes prises en charge pour transplantation rénale par classe d'âge en 2019**

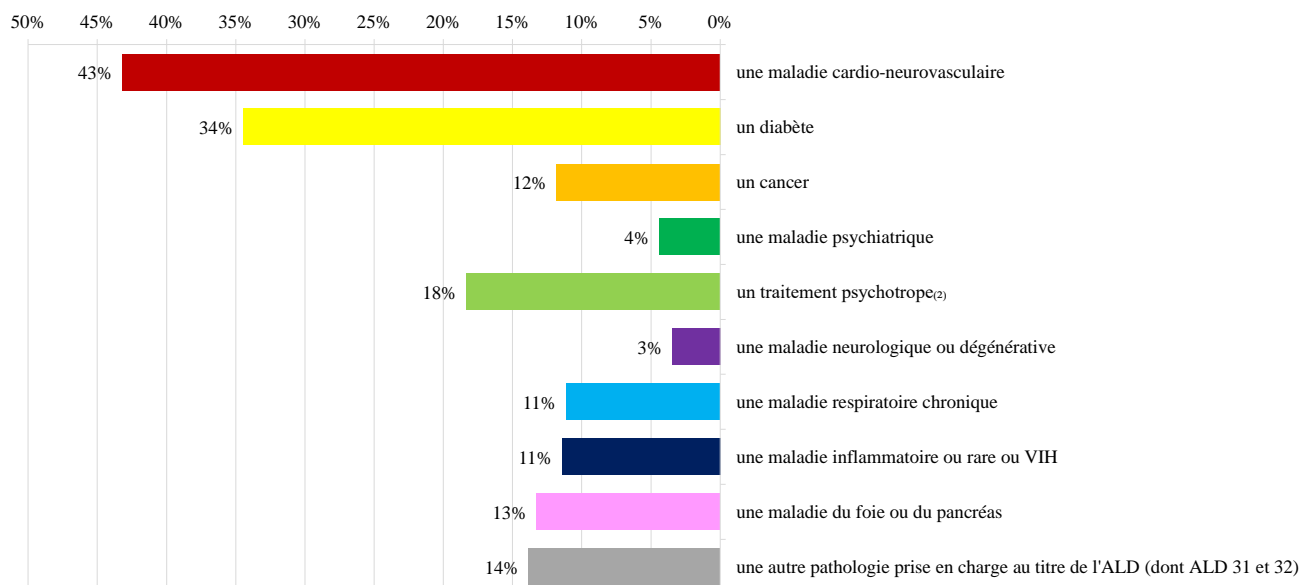
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100
Effectif total	0	300	1 000	700	700	200	3 000
Taux brut	-	-	-	2,86%	4,61%	-	2,70%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour transplantation rénale décédées en 2019 sont respectivement de 64 ans et de 68 ans.

### 4. Polypathologie et traitements

**Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour transplantation rénale,  
pourcentage de personnes avec au moins...(1)**



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

(1) Parmi les personnes prises en charge pour transplantation rénale, 2 900 (82,5%) personnes ont au moins un traitement antihypertenseur (avec ou sans pathologies)

(2) Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

### 5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 239 millions d'euros (0,1%) sont attribués à la prise en charge pour transplantation rénale :

- 55 millions d'euros pour les soins de ville (23%)
- 177 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (74%)
- 8 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (3%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 68 130 euros par personne (Tous régimes confondus).

### 6. Evolutions entre 2015 et 2019

#### a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour transplantation rénale est de 1,35%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2019 est nulle. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

#### b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables à la transplantation rénale est de -0,05%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de -1,38%.